

Semaine du 26 au 30 juin 2023

NGT – Le projet fuité de règlement européen sur les nouvelles techniques génomiques prévoit deux catégories de traitement pour les variétés issues des NGT

Le projet de la Commission européenne de règlement européen relatif au règlement concernant les végétaux obtenus à l'aide de certaines nouvelles techniques génomiques (NGT), attendu en juillet, a fuité dans la presse le 19 juin 2023.

Plusieurs éléments ressortent de ce projet de règlement, notamment la proposition de cadre spécifique distinct de la réglementation sur les organismes génétiquement modifiés (OGM).

Il apparaît que les produits NGT seront inéligibles au label BIO mais que contrairement aux OGM, les Etats membres de l'Union européenne ne pourront interdire leur production sur leur territoire national (comme c'est le cas en France pour la production de produits OGM à vocation commerciale)

Deux catégories de traitement pour les produits NGT sont prévues. La première est réservée aux produits issus des techniques NGT qui auraient pu être créés naturellement ou à partir de sélections variétales traditionnelles. Cette catégorisation sera déterminée par un seuil maximum de modifications génétiques appliquées sur l'organisme végétal et qui est fixé en l'état du projet à 20 modifications entre la variété issue des NGT et la variété d'origine. A noter que les végétaux issus des NGT résistants aux herbicides ne peuvent pas être considérés comme « catégorie 1 » même s'ils respectent le nombre maximum de modifications génétiques apportées à l'organisme.

Les produits NGT qui appartiendront à la seconde catégorie devront conserver le label OGM, mais la Commission rend possible l'adjonction d'éléments complémentaires (notamment relatifs aux impacts environnementaux réduits de ces produits).

Par ailleurs, la procédure de notification prévue pour la catégorie 1 est remplacée par une procédure d'autorisation plus complète. Ainsi, il est demandé aux opérateurs qui sollicitent l'autorisation d'inclure dans le dossier de demande les éléments techniques relatifs notamment à l'impact sur l'environnement et la santé humaine de ces produits.

Il s'agit d'une procédure intermédiaire, plus contraignante que la catégorie 1 mais moins que pour l'autorisation des autres OGM.

Enfin, la Commission prévoit de mettre en place, via des actes délégués, un système visant à rapidement modifier certaines modalités relatives notamment aux nombres de modifications génétiques permettant le classement en catégorie 1 et 2, afin de pouvoir rapidement tenir compte de l'évolution des connaissances techniques et scientifiques sur ce dossier.

ACCORD UE-AMERIQUE CENTRALE - Etude d'impact du pilier commercial et conséquences sur les régions ultrapériphériques de l'Union européenne

Le 20 juin dernier, la Commission européenne a publié une étude d'impact de la mise en œuvre de la partie IV (pilier commercial) de l'accord d'association UE-Amérique Centrale. Ledit accord a été signé le 29 juin 2012 afin de renforcer le dialogue politique, la coopération et le commerce entre l'Union européenne et l'Amérique centrale, dans le but d'atteindre un développement économique et social plus équitable et durable dans les deux régions.

Une partie de cette étude, intitulée « *Impact de l'accord sur les Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne* », met en exergue l'absence de données nécessaires afin de réaliser une évaluation exhaustive. Cependant, l'étude précise que les régions ultrapériphériques font face à des coûts de production élevés en raison de facteurs structurels tels que leur petite taille économique et leur éloignement géographique. Ces coûts les rendent particulièrement sensibles aux exportations de bananes, de sucre et de rhum en provenance d'Amérique Centrale.

Selon l'étude, bien que les exportations globales de sucre de la Guadeloupe et de La Réunion n'aient pas été significativement affectées par l'accord, les exportations concurrentes des pays d'Amérique Centrale ont partiellement impacté le sous-secteur des exportations de sucres spéciaux à haute valeur ajoutée. L'étude affirme notamment que les exportations de sucres spéciaux en provenance des pays ACP ne représentent qu'1,5% de l'ensemble du marché du sucre de l'Union européenne.

L'accord UE-Amérique Centrale a également entraîné une augmentation notable des exportations de bananes en provenance d'Amérique Centrale vers l'Union européenne, avec le Costa Rica et le Guatemala en tant que principaux bénéficiaires de ce marché. Ces pays ont gagné des parts de marché auprès des pays Andins et des pays de l'Union européenne, y compris les régions ultrapériphériques, sur un marché de la banane en expansion au sein de l'Union européenne.

Toutefois, le rapport souligne que le Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité (POSEI) ainsi que les programmes de développement rural ont contribué à soutenir la production de banane au sein de l'Union européenne, malgré l'augmentation des volumes d'importation et de la concurrence sur le marché européen. Le rapport explique également que la Commission européenne reste vigilante quant à l'évolution du marché de la banane de l'Union européenne, y compris les flux commerciaux des régions ultrapériphériques vers l'UE.

Cette étude met en évidence la nécessité de prendre en compte les spécificités des RUP dans la mise en œuvre des accords commerciaux et indique que des mesures de soutien adéquates et adaptées doivent être mises en place pour garantir la compétitivité des industries bananières et sucrières de ces régions face à la concurrence des pays d'Amérique Centrale.

Vous pouvez retrouver l'évaluation en question en cliquant [ici](#).

OUTRE-MER – “Les Outre-mer des solutions”, colloque autour des régions ultrapériphériques organisé par le député européen Max Orville

Le 22 et 23 juin s’est tenu en Martinique le colloque « Les Outre-mer des solutions » organisé à l’initiative du député européen RENEW Max Orville. Cet événement a rassemblé de nombreux acteurs clefs de l’action européenne dans les Outre-mer.

Une représentante de la Commission européenne mais aussi plusieurs députés européens et français, des représentants des collectivités territoriales et de régions de Martinique, de Guyane, de Mayotte et de la Guadeloupe étaient notamment présents. Le Secrétaire général des affaires européennes et le secrétaire d’Etat à la Mer ont également participé à distance.

L’évènement a débuté par des discours retransmis de la Présidente du Parlement européen Roberta Metsola, du ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean François Carencu, du président du de Renew Europe, Stéphane Séjourné et du Président du parti démocrate européen, François Bayrou. Tous se sont accordés pour rappeler le rôle des Outre-mer au cœur de l’Europe et saluer le rôle de cet événement représentant une occasion unique de faire entendre les réalités de ces territoires et les propositions des acteurs qui en sont issus.

Un premier temps de réflexion était organisé autour de la question des fonds européens. Cette séquence fut marquée par des interventions des acteurs socioprofessionnels venus nombreux assister au colloque. Ces interventions ont souligné les difficultés administratives, les questions de délais et d’incertitude d’accès aux fonds auxquelles les porteurs de projets font souvent face.

Il s’en est suivi un temps d’échange sur la transition écologique et énergétique dans les régions ultrapériphériques. Les intervenants n’ont pas manqué d’évoquer l’importance et l’urgence du sujet de la transition écologique, tristement rappelées par la tempête BRETT qui a touché l’île le jour même, évènement particulièrement rare à cette période de l’année. Cet échange a aussi été marqué par le rôle moteur de l’innovation en matière de transition énergétique.

La journée s’est conclue par un temps de réflexion sur le plein emploi et le développement économique des RUP, et par une table ronde autour de la question de l’égalité dans l’éducation au sein de ces régions.

Lors de la deuxième journée, les rapporteurs des ateliers ont restitué les conclusions des travaux.

Vous retrouverez le replay de cet évènement en cliquant sur ce lien.

ASSEMBLEE NATIONALE - Le Guyanais Davy Rimane élu Président de la Délégation Outre-mer à l'Assemblée nationale

Le député de Guyane, Davy Rimane, a été élu le 22 juin Président de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale. Une première pour un élu Guyanais.

La délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale a été créée en 2012 dans le but d'informer la représentation nationale sur toutes les questions relatives aux Outre-mer. Elle joue également un rôle crucial dans l'évaluation des politiques publiques menées dans les départements d'Outre-mer, les collectivités d'Outre-mer et en Nouvelle-Calédonie.

Davy Rimane, connu pour son implication au sein du collectif Pou Lagwiyann Dékolé (PLD) et en tant que signataire de l'Accord de Guyane en avril 2017, a remporté l'élection avec un total de 27 voix. Il a ainsi devancé Maud Petit, députée originaire de Martinique et membre du parti MoDem, qui a obtenu 15 voix.

Le nouveau Président de la Délégation aux Outre-mer a exprimé sa volonté de faire entendre les territoires ultramarins et d'accroître leur visibilité. Il souhaite également que les décisions législatives prennent en compte les spécificités des Outre-mer dès leur élaboration. Parmi les thématiques urgentes et prioritaires, Davy Rimane a souligné l'environnement, les énergies, l'alimentation et le coût de la vie.

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 26 juin au 30 juin 2023

Lundi 26 juin 2023

Parlement européen

- Commission du commerce international, 15h-18h30
- Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, 15h30-18h30

Conseil de l'UE

- Réunion à Luxembourg du Conseil Agriculture les 26 et 27 juin :
 - Règlement sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques, Échange de vues.
 - Communication relative à la situation de la politique commune de la pêche (PCP) et consultation sur les possibilités de pêche pour 2024 - Présentation par la Commission, Échange de vues.
 - Conclusions sur le train de mesures sur la politique de la pêche - Pour un secteur de la pêche et de l'aquaculture durable, résilient et compétitif, Approbation.
 - Questions agricoles liées au commerce, Informations communiquées par la Commission, Échange de vues.
 - Propositions législatives en cours d'examen (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne), Règlement relatif aux indications géographiques - état d'avancement.

Commission européenne

- Réunion du groupe d'experts sur l'organisation commune des marchés agricoles, au sujet de la proposition de révision des normes de commercialisation pour les fruits frais et les légumes.

Mardi 27 juin

Parlement européen

- Conférence de presse :
 - 13h-13h30 : Loi européenne sur la restauration de la nature (César Luena).
 - 13h30-14h : Position PPE sur la loi sur la restauration de la nature (Christine Schneider, Esther de Lange).

- Commission du commerce international, 9h-18h30
 - Audition publique : accord commercial UE-Nouvelle-Zélande.
 - Échange de vues sur la mise en œuvre du réexamen des chapitres sur le commerce et le développement durable et des accords commerciaux (A huis clos).

- Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, 9h-18h30
 - Adoption du projet de rapport « Restauration de la nature ».

- Commission de la pêche, 9h-18h30
 - Contrôle des pêches, Vote sur l'accord provisoire résultant de négociations interinstitutionnelles.
 - Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre l'Union européenne et la République de Madagascar et son protocole de mise en œuvre (2023-2027) - Exposé de la Commission européenne.

- Commission du développement régional, 9h-18h30
 - Échange de vues sur la révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027.

Assemblée nationale

- Séance publique, 15h
 - Vote solennel sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette » au cœur des territoires.

Mercredi 28 juin

Parlement européen

- Commission de l'agriculture et du développement rural, 9h-19h
 - Échange de vues avec la Commission : demande de soutien temporaire exceptionnel au titre du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).
 - Indications géographiques de l'Union européenne pour les vins, les boissons spiritueuses et les produits agricoles, et systèmes de qualité pour les produits agricoles, modification des règlements (UE) n° 1308/2013, (UE) 2017/1001 et (UE) 2019/787 et abrogation du règlement (UE) n° 1151/2012 - Compte rendu à la commission sur les négociations (article 74, paragraphe 3).

Assemblée nationale

- Mission d'information sur les dynamiques de la biodiversité dans les paysages agricoles et l'évaluation des politiques publiques associées, 11h
 - Table ronde « Pratiques agricoles alternatives » Terre de Liens : M. William Loveluck, chargé de recherche et d'analyse Association Symbiose.

Jeudi 29 juin

Parlement européen

- Commission de l'agriculture et du développement rural, 9h-12h30
 - Présentation de l'étude intitulée « Analyse comparative des plans stratégiques relevant de la PAC et de leur contribution effective à la réalisation des objectifs de l'Union », organisée par le département thématique B, et présentation par la Commission européenne des plans stratégiques.
 - Échange de vues avec la Commission sur la situation du marché du sucre après l'arrêt de la Cour du 19 janvier 2023 (affaire C-162/21).

Assemblée nationale

- Mission d'information sur les dynamiques de la biodiversité dans les paysages agricoles et l'évaluation des politiques publiques associées, 14h30-16h :
 - Table ronde « Génétique » : Mme Isabelle Goldringer, directrice de recherche à l'INRAE, Mme Michèle Tixier-Boichard, directrice de recherche à l'INRAE, M. Hugues Pichard, président de Races de France.
 - Audition conjointe « Effets de l'élevage sur la biodiversité » : M. Gilles Martel, chercheur à l'INRAE de Rennes Réseau Solagro.

Vendredi 30 juin

Sénat

- Délégation Sénatoriale aux Outre-mer, 15h-16h30
 - Examen du rapport d'information, Foncier agricole outre-mer/Conférence de presse : le foncier agricole dans les Outre-Mer.